

**2015-04-051-DR/RH**

**nomenclature: 1.1.9**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 AVRIL 2015**

**OBJET: AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE  
COMMANDES – MARCHE DEFIBRILLATEURS**

L'an deux mille quinze, le seize avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRESENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, M. LECERF, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme CORRIHONS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT, M. CLAVERIE

### **EXCUSES**

Mme BIRLES	procuration à	Mme DUPRE
M. LAURENT	procuration à	M. PERRET
Mme MONTAUCET	procuration à	Mme BISBAU
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. POULAERT
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33



**2015-04-051-DR/RH - AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHÉ DEFIBRILLATEURS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que celui-ci a adopté, en sa séance du 6 novembre 2014, la convention d'adhésion au groupement de commandes du marché défibrillateurs avec l'Association des Maires des Landes et ses partenaires. A ce titre et afin d'étendre cette convention aux syndicats mixtes intercommunaux, CIAS et CCAS, l'Association des Maires des Landes propose un avenant à la convention initiale.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prendre connaissance de cet avenant.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Considérant la Convention d'adhésion au groupement de commandes marché défibrillateurs adoptée par délibération du Conseil Municipal en date du 6 novembre 2014.

Considérant le projet d'avenant,

**DELIBERE**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au groupement de commandes marché défibrillateurs

**DIT** que les crédits nécessaires à cette prestation sont inscrits au Budget 2015.

**Vote: 33**

**Pour: 33**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 17 avril 2015

Le Maire